https://www.inegalites.fr/A-quels-niveaux-se-situent-les-seuils-de-pauvrete-en-France

À quels niveaux se situent les seuils de pauvreté en France ?

- Thèmes - Revenus -

Date de mise en ligne : mercredi 13 décembre 2023

Date de parution : 11 octobre 2013

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

****

Une personne vivant seule est considérée comme pauvre en France quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 965 euros ou à 1 158 euros (données 2021 selon l'Insee), selon que l'on utilise le seuil de pauvreté fixé à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian. Le niveau de vie médian désigne le montant pour lequel la moitié des personnes touche moins et l'autre moitié davantage (voir notre encadré méthodologique). Il est mesuré après impôts et prestations sociales. 14,5 % de la population vit avec moins de 1 158 euros par mois et 8,3 % avec moins de 965 euros.

Au cours des années 1970 à 2008, la population française s'est enrichie, en dépit du ralentissement de la croissance à partir du premier choc pétrolier de 1974. Le niveau de vie médian s'est élevé, ainsi que, mécaniquement, le seuil de pauvreté qui a doublé au cours de l'ensemble de la période. Cela veut dire que le seuil de pauvreté d'aujourd'hui est de l'ordre du niveau de vie médian de 1970 (en tenant compte de l'inflation).

La crise financière de la fin des années 2000 marque une cassure. La montée du chômage touche les classes moyennes dont le niveau de vie ne progresse plus. La période 2008-2018 est marquée par une stagnation du niveau de vie médian. Faute de croissance, la France entre dans une période longue de stagnation. Comme le seuil de pauvreté est rapporté au niveau de vie médian, il stagne également.

Depuis 2018, les seuils de pauvreté mensuels ont augmenté de près de 50 euros du fait d'une élévation du niveau de vie médian. Le niveau de vie des classes moyennes a progressé sous l'effet de la baisse du chômage, mais aussi des mesures de soutien du pouvoir d'achat, mises en place suite aux manifestations des « gilets jaunes » et pour répondre à la crise sanitaire. Les dernières données de l'Insee datent de 2021. Il est impossible d'évaluer l'évolution du niveau de vie médian depuis : beaucoup dépendra de l'ampleur des revalorisations des salaires. Si elles sont inférieures à l'inflation, alors le niveau de vie des classes moyennes pourrait reculer, et avec lui le seuil de pauvreté. Ce qui pourrait, de manière qui peut sembler paradoxale, avoir pour conséquence une baisse du nombre de personnes pauvres.

Ces données tiennent compte de l'inflation. Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Lecture : le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est de 965 euros en 2021.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités
Graphique Données

Quel seuil de pauvreté selon la composition familiale ?

Le seuil de pauvreté tient compte du nombre de personnes qui vivent dans le même logement. L'Insee utilise pour cela un système de parts. Le premier adulte vaut une part entière, toutes les personnes de plus de 14 ans comptent pour une demi-part et les moins de 14 ans pour 0,3 part. Chacun ne compte donc pas pour une part entière, car à plusieurs, on fait des économies : pas besoin d'une cuisine ou d'une salle de bain par personne, par exemple. Ainsi, un couple « vaut » 1,5 part et une famille avec deux jeunes enfants, 2,1 parts (une part pour le premier adulte, une demi-part pour le second et deux fois 0,3 part pour les enfants).

Le seuil de pauvreté à 50 % est de 965 euros mensuels en 2021 pour une personne seule, selon l'Insee. De la même manière, il vaut 1 255 euros pour un adulte seul avec un jeune enfant, 1 448 euros pour un couple sans enfant, 2 027 euros pour un couple avec deux jeunes enfants et 2 413 euros pour une famille avec deux adolescents.

Copyright © Observatoire des inégalités

Seuils de pauvreté mensuels selon le type de ménage UnitÃ© : euros		
	Seuil de 50 %	**Seuil de 60 %**
Personnes seules	965	1 158
Familles monoparentales avec un enfant de moins de 14 ans	1 255	1 505
Couples sans enfant	1 448	1 737
Couples avec deux enfants de moins de 14 ans	2 027	2 432
Couples avec deux enfants de plus de 14 ans	2 413	2 895

Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales. **Lecture :** le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian est de 2 413 euros pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans.

Source : Insee – Donne

Définir le seuil de pauvreté
En France et en Europe, on considère comme pauvres [1] les personnes dont les revenus sont inférieurs à un certain pourcentage du niveau de vie dit « médian ». Ce revenu médian est celui qui partage la population en deux, autant gagne moins, autant gagne davantage. Il est mesuré après impôts et prestations sociales. Le seuil de pauvreté est de plus en plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian. L'Observatoire des inégalités publie les différents seuils, mais utilise le plus souvent le seuil de pauvreté de 50 % qu'il juge plus significatif.

Photo / © Kara - Fotolia

[1] Pour une définition plus complète, lire notre article « Comment mesure-t-on la pauvreté en France ? », décembre 2020.

Copyright © Observatoire des inégalités